

Objectifs

A Depuis le 1er octobre 2018, la dématérialisation est un outil incontournable de toute consultation supérieure à 25.000€ HT. Dans cette optique, des outils de simplification administrative ont fait leur apparition : le DUME en est un des plus intéressants.

Nous vous proposons donc un accompagnement dans la mise en place de cet outil de gestion automatisée de vos candidatures, outil qui devrait à court terme devenir la règle pour les acheteurs publics, qui vous permet de gagner un temps considérable dans vos réponses et peut vous éviter une élimination « intempestive ».

Programme

Réf. : ENTR02 – ½ journée à distance (personnalisable)

1) Introduction à la dématérialisation

- Les dispositions du nouveau Code de la commande publique
- Le plan ambitieux de transformation numérique de la commande publique
- Les principales échéances

2) Lecture des pièces de la consultation

- Les points clés de la candidature
- Les délais à respecter
- Les questions / réponses à un acheteur

3) La candidature électronique : la réglementation

- Le DUME Acheteur et le DUME Entreprise
- Les rubriques du DUME
- Le dispositif du « dites-le-nous-une-fois »

4) La mise en pratique du @-DUME Entreprise

- Sur le site de l'AIFE
- Sur les plateformes de dématérialisation (exemple AWS)
- Import et mise à jour du DUME
- Déposer une candidature avec le DUME

5) Focus sur la signature électronique

Méthode pédagogique

Une alliance entre réglementation et cas pratiques sans oublier les échanges d'expériences.

Public

Au sein des entreprises de toute taille : Personnes en charge de la lecture des pièces de la consultation et de la préparation des réponses (électroniques) aux marchés publics. Connaissance des outils bureautiques et internet requise.